

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2006 - Convocation du 16/03/2006
Compte rendu affiché le : 31/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	23

Présents : M. LAFFLY; M. FAURE; M. CHATUT; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme MARMONIER); Mme WYMANN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme BOUHEY (pouvoir à M. GONDELAUD)

Absents excusés : M. POINT; Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Compte Administratif 2005

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire), ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives.

Selon l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de l'ordonnateur est constitué par le vote du compte administratif.

Il détermine :

- ✓ le résultat de fonctionnement de l'exercice,
- ✓ le solde de l'exécution de la section d'investissement,
- ✓ les restes à réaliser de la section d'investissement

Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel fera aussi l'objet d'un vote par le Conseil Municipal.

À partir des documents communiqués, les chiffres significatifs du compte administratif pour l'année 2005 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

NATURE	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement			
Excédent reporté (CA 2004)		235 799.79	
Opérations réelles	5 648 724.44	7 511 420.94	
Opérations d'ordre	826 856.69	119 531.24	
Total	6 475 581.13	7 866 751.97	+ 1 391 170.84
Section d'investissement			
Reprise du déficit 2004	550 838.48		
Opérations réelles	2 230 105.89	2 074 589.89	
Opérations d'ordre	119 531.24	826 856.69	
Affectation du résultat 2004		1 229 856.13	
Total	2 900 475.61	4 131 302.71	+ 1 230 827.10
RESULTAT CA 2005			+ 2 621 997.94
Restes à réaliser			
Opérations d'investissement	2 546 468.00	521 900.78	- 2 024 567.22
Excédent de fonctionnement Disponible			+ 597 430.72

Le Conseil Municipal, à la majorité

- Pour : 20

- Contre : 0

- Abstention : 3

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier,
- VU l'avis de la commission municipale des Finances en date du 20 mars 2006,
- **ADOpte le Compte Administratif 2005 de la Commune de Neuville-sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif restera annexé à la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 mars 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/04/2006
Publication ou affichage du 06/04/2006
Paul LAFFLY,
Maire.*